

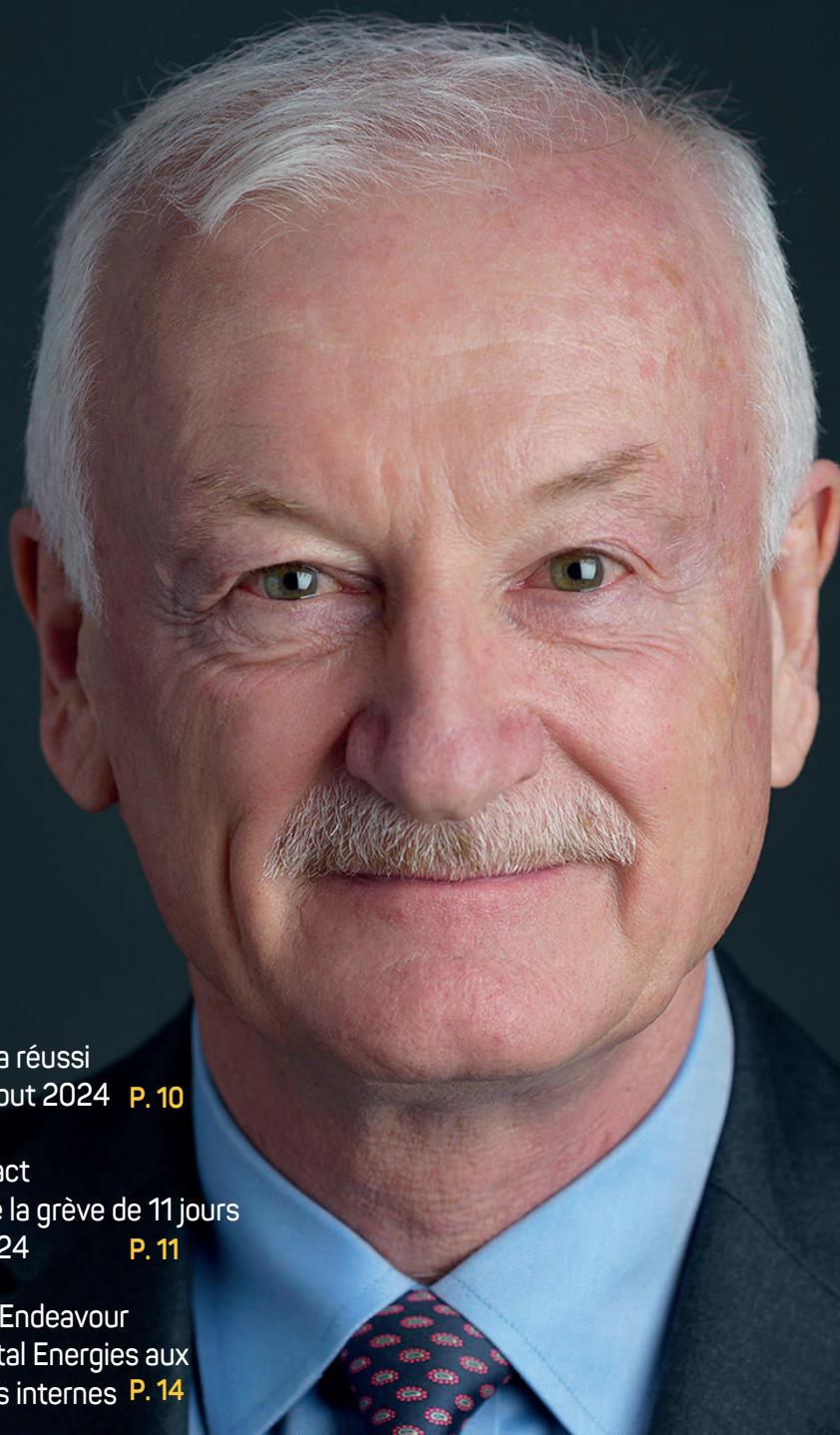
MINES ACTU Burkina

Exclusif :
Spécial Endeavour
Mining

Premier magazine de référence sur le secteur extractif au Burkina Faso, paraissant le premier jour du mois

N° 0007 / Décembre 2024

« Endeavour Mining se distingue par son engagement envers le contenu local, ainsi que par ses projets communautaires », Ian Cockerill, Président-Directeur général d'Endeavour Mining **Pages 4-7**



■ Sabodala-Massawa a réussi son extension en début 2024 **P. 10**

■ Houndé Gold : L'impact des délestages et de la grève de 11 jours sur la production 2024 **P. 11**

■ Don de la Fondation Endeavour et son partenaire Total Energies aux personnes déplacées internes **P. 14**

www.minesactu.info

L'information sur le secteur extractif en un clic.



L'opérationnalisation du Code minier burkinabè en marche

La séance du Conseil des ministres du 20 novembre 2024 a adopté 3 décrets d'application du nouveau Code minier du Burkina Faso. Le gouvernement estime que ce nouveau Code minier traduit sa volonté de faire du secteur minier un levier de développement économique et social durable. Ainsi, de grandes réformes ont été engagées dans ce nouveau Code minier visant à optimiser les effets de l'exploitation minière sur les conditions socioéconomiques des populations et à maximiser les recettes au profit du Budget de l'Etat. L'adoption du Code minier, le 18 juillet 2024, est une première étape dans la mise en œuvre des grandes réformes mais d'autres étapes sont à franchir.

En effet, plusieurs innovations ont été introduites dans ce nouveau Code, dont l'opérationnalisation de certains textes d'application. C'est le cas de l'augmentation de la part de l'Etat dans le capital des sociétés d'exploitation qui passe de 10 à 15%, l'obligation pour les sociétés minières d'ouvrir leur capital à l'Etat et aux investisseurs privés, etc. L'adoption de ces 3 décrets règle ces aspects et se présente comme une étape franchie dans l'opérationnalisation de ce Code, d'autant plus que le Code prévoit que les sociétés minières s'adaptent aux nouvelles dispositions de ce Code 6 mois après son adoption. Au regard de ce délai, il était temps que les premiers textes d'application soient signés, parce que ces textes étaient très attendus par les acteurs du secteur, dont les sociétés minières.

Mais le Code prévoit plusieurs autres textes dont l'adoption est très attendue. Parmi ces textes figurent celui relatif à l'obligation faite aux sociétés d'exploitation industrielle de transformer ou de valoriser au moins 50% de leur production sur le territoire national, celui en lien avec le droit de préemption de l'Etat à la cession de titres miniers (article 219) et à la commercialisation de l'or et des autres substances minérales d'exploitation industrielle, semi-mécanisée et artisanale, etc.

Ce Code minier de 2024 ne doit pas connaître le même sort que celui de 2015 dont l'application de certaines dispositions est restée en souffrance par manque ou retard pris dans l'adoption de certains textes.

En plus du Code minier, les textes d'application de la loi sur le contenu local sont vivement attendus.

La capacité de l'Etat burkinabè à mettre à la disposition des administrations chargées du suivi-contrôle de l'ensemble de ces textes complète sa volonté de faire de ce secteur un réel levier de développement économique et social durable du pays.

Si l'adoption des textes reste une étape importante, leur application effective sur le terrain reste une autre. Les agents en charge du suivi-contrôle doivent tous disposer d'un cadre réglementaire complet pour bien jouer leur rôle. Le Code prévoit, d'ailleurs, un renforcement du pouvoir des agents pour le suivi et le contrôle des activités minières. Outre le ministère des Mines, d'autres départements ministériels participent au suivi-contrôle du secteur. Tous sont donc concernés par le renforcement des capacités dans le cadre de l'exécution de leur mission.

Elie KABORE
Directeur de publication

Mines
@ctu
BURKINA

Les Editions Mines Actu Burkina

Directeur de publication
KABORE Elie

Comité de Rédaction
OUEDRAOGO T. Kassamé
BALMA Pierre
KABORE Elie

Adresses
Trame d'accueil, Ouaga 2000
03 BP 7240 OUAGADOUGOU 03
Tel. (+226) 70-52-75-65 / 78 83 74 31
Email :
contact@minesactu.info
et zekabore@minesactu.info

Burkina Faso : L'obligation d'ouvrir le capital des sociétés minières à l'Etat et aux privés se précise

Le gouvernement burkinabè a adopté, le 20 novembre 2024, des décrets d'application du nouveau Code minier adopté en juillet 2024. Les innovations apportées concernent les modalités de gestion et d'attribution des titres miniers, les modalités d'ouverture du capital des sociétés d'exploitation industrielle à l'Etat et aux investisseurs burkinabè, les conditions et modalités de la participation de l'Etat dans le capital de la société d'exploitation semi-mécanisée.



Le ministre de l'Energie, des mines et des carrières, Yacouba Gouba

Les procédures d'attribution et modalités de gestion des titres miniers sont une volonté du gouvernement du Burkina Faso d'optimiser les effets de l'exploitation minière sur les conditions socioéconomiques des populations et de maximiser les recettes au profit du Budget de l'Etat. Ce décret vise l'application de la loi du nouveau Code minier du Burkina Faso, en vue d'engager les réformes nécessaires pour une meilleure gestion des titres miniers. Les innovations majeures du décret portent, entre autres, sur la prise en compte du Bureau des mines et de la géologie (BUMIGEB) dans le cadre de l'amélioration de la connaissance géologique et minière du pays ou à des fins scientifiques sur les titres miniers à des tiers, la catégorisation des différentes substances minérales, la réduction de la superficie maximale du permis de recherche qui passe de 250 km² à 150 km², l'augmentation de la superficie du permis semi-mécanisé qui

passse de 100 km² à 150 km² et la limitation à 07 du nombre de permis de recherche que peut détenir une personne morale ou un bénéficiaire.

Le gouvernement a également adopté un modèle de Convention minière, qui constitue des cahiers de charges signés entre l'Etat et les sociétés d'exploitation des mines. Les innovations majeures de ce décret portent, entre autres, sur le réaménagement de la durée de la Convention qui passe de l'assimilation à la durée de vie de la mine à 05 ans, l'augmentation de la participation gratuite de l'Etat de 10 à 15%, la prise en compte de la réalisation des activités prévues dans le plan de développement communautaire dans les obligations des sociétés minières, la signature d'une nouvelle Convention pour tout renouvellement d'un permis d'exploitation et la prise en compte de la faculté accordée à l'Etat de renégocier les Conventions en cours de validité.

Le Code minier prévoit la participation de l'Etat et des investisseurs burkinabè au capital social des sociétés d'exploitation minière. Pour son opérationnalisation, le gouvernement a adopté le décret qui porte sur les modalités d'ouverture du capital des sociétés d'exploitation industrielle à l'Etat et aux investisseurs burkinabè, les conditions et modalités de la participation de l'Etat dans le capital de la société d'exploitation semi-mécanisée.

Ce décret permet au Burkina Faso de disposer de textes juridiques, en vue de l'ouverture du capital des sociétés minières à l'Etat et aux investisseurs burkinabè. Ces dispositions, qui constituent une innovation du nouveau Code minier, visent une meilleure participation de l'Etat et des investisseurs nationaux dans l'industrie extractive au Burkina Faso. Les principales innovations de ce décret portent, entre autres, sur la détermination de la qualité des investisseurs burkinabè habilités à participer au capital social de la société minière, l'ouverture du capital social des sociétés d'exploitation semi-mécanisée à l'Etat, l'ouverture du capital social à l'Etat et aux investisseurs burkinabè dès la constitution et au cours de la vie de la société d'exploitation minière, et la fixation des modalités de rétrocession des prises de participation aux investisseurs nationaux.

Tiba Kassamsé OUEDRAOGO



Ian Cockerill,
Président-directeur général
d'Endeavour mining

« Endeavour Mining se distingue par son engagement envers le contenu local, ainsi que par ses projets communautaires », Ian Cockerill, Président-Directeur général d'Endeavour Mining

Ian Cockerill, nommé Président-Directeur général d'Endeavour Mining en janvier 2024, après avoir rejoint le Conseil d'administration en 2022, possède près de 50 ans d'expérience internationale dans le secteur des ressources naturelles. Il a dirigé des groupes miniers de premier plan tels que Gold Fields et AngloCoal, une filiale d'Anglo-American.

Il revient, dans une interview accordée à Mines Actu Burkina, sur ses premiers mois à la tête de l'entreprise, leader de la production d'or en Afrique de l'Ouest et acteur économique de premier plan au Burkina Faso.

Mines Actu Burkina (MAB) : Vous avez été nommé Président-Directeur général (PDG) du Groupe Endeavour Mining en janvier 2024. Qu'est-ce qui vous a motivé à prendre cette décision ?

Ian Cockerill (IC) : En janvier dernier, le Conseil d'administration m'a proposé d'assumer le rôle de PDG d'Endeavour Mining. Ayant siégé au Conseil d'administration entre 2013 et 2019, puis à partir de 2022, je connaissais bien l'entreprise et je savais qu'elle disposait de fondamentaux solides, notamment, un vivier de talents et un portefeuille d'activités et de projets d'exploration de qualité. Ma décision a été guidée par ma

conviction profonde en l'avenir prometteur de la société et des défis intellectuels et professionnels que ce poste représentait. Après dix mois passés à la tête d'Endeavour Mining, je ne regrette absolument rien.

MAB : Endeavour Mining opère en Afrique de l'Ouest depuis plus de 10 ans, quels sont les principaux défis et opportunités de cette région ?

IC : Le partenariat d'Endeavour Mining avec l'Afrique de l'Ouest continue de se renforcer, et nos succès futurs reposent sur notre capacité à poursuivre notre développement dans cette région, qui comporte son lot de défis, mais présente également de nombreux atouts.

L'Afrique de l'Ouest, reconnue pour son fort potentiel minier, permet à des projets de voir le jour en un temps record, grâce à une main d'œuvre qualifiée et au soutien des autorités et de nos communautés hôtes.

Au cours des huit dernières années, Endeavour Mining a ainsi découvert plus de 18 millions d'onces d'or à un coût inférieur à 25 dollars par once, l'un des plus compétitifs du secteur.

Je suis également convaincu que l'industrie minière peut générer des bénéfices durables pour toutes les parties prenantes, qu'il s'agisse des gouvernements, des communautés locales, des employés ou des sous-traitants. Cela nécessite de bien comprendre comment et où nos actions peuvent avoir un impact positif, tout en bâtissant des relations basées sur le respect et la confiance avec nos partenaires. Endeavour Mining se distingue, notamment, par son engagement envers le contenu local – 88% de nos achats sont, par exemple, réalisés auprès de fournisseurs burkinabè – ainsi que par ses projets communautaires ayant un fort impact social.

Enfin, le secteur minier est un puissant moteur pour le développement des compétences locales. Aujourd'hui, près de 95 % de nos employés sont originaires de la région, dont environ 60 % occupant des postes de management. Nous sommes particulièrement attachés et engagés à former et faire émerger les talents africains de demain.

MAB : Pouvez-vous nous parler de vos activités au Burkina Faso et de ce qu'elles apportent sur le plan socioéconomique à vos zones d'activités et au pays ?

IC : Endeavour Mining est l'un des principaux acteurs économiques privés du Burkina Faso. Nous sommes présents dans le pays depuis plus d'une dizaine d'années et avons

contribué à hauteur de 150 milliards FCFA au Budget de l'État sous forme d'impôts, de taxes et de redevances minières, rien qu'en 2023. Nous employons plus de 3 500 personnes dans le pays, dont 96% de nationaux, incluant nos employés et sous-traitants.

Nous sommes particulièrement fiers de notre contribution au renforcement de la résilience des communautés locales autour de nos mines de Houndé et Mana. Par exemple, nous soutenons de nombreuses initiatives visant à valoriser leurs savoir-faire et à promouvoir leur autonomisation économique en transformant et commercialisant des produits locaux tels que le miel, le Soumbala, le pagne Koko Donda et le savon.

La mine de Houndé occupe une position stratégique dans notre portefeuille, avec un fort potentiel d'exploration, tandis que la mine de Mana, unique mine souterraine du Groupe, représente un véritable « laboratoire d'excellence » pour le développement de notre expertise souterraine. Elle permet de former des talents locaux qui, demain, contribueront à renforcer notre expertise dans ce domaine.

Notre ambition est de demeurer un partenaire de confiance, contribuant à un avenir prospère pour le Burkina Faso et son peuple. Notre modèle de développement repose sur trois piliers fondamentaux : la création de communautés résilientes et autonomes, la protection de l'environnement et une gouvernance solide.

MAB : Endeavour Mining a mis fin au différend l'opposant à Lilium Mining au sujet de la vente de ses mines de Boungou et Wahgnion, à la suite de la cession de ces mines à l'Etat.



Pouvez-vous nous parler du rôle de l'État dans cette affaire ?

IC : En août dernier, l'État burkinabè a participé à la signature de convention mettant fin au différend qui opposait Lilium et Endeavour Mining concernant la transaction des mines de Boungou et Wahgnion. L'accord prévoit que Lilium transfère la propriété des deux mines à l'État et qu'Endeavour Mining reçoive en contrepartie une compensation financière de 60 millions de dollars, ainsi



Près de 95 % des employés d'Endeavour mining sont originaires de la région, dont environ 60 % occupant des postes de management.

qu'une redevance de 3% jusqu'à 400 000 onces d'or vendues par la mine de Wahgnion. Les paiements sont à ce jour effectués, conformément à l'échéancier décrit dans la convention. Sur la base de cet accord, les procédures judiciaires engagées par les deux sociétés ont été abandonnées. L'État burkinabè a joué un rôle important de médiation pour aboutir à une issue favorable pour le Burkina Faso. Je tiens ici à les en remercier.

MAB : Début octobre, le Président Traoré s'est exprimé sur plusieurs sujets, notamment, la corruption, la sécurité et l'exploitation minière, y compris une référence à certains permis d'exploitation minière qui pourraient être révoqués. Que répondez-vous à cela ?

IC : Endeavour Mining est un partenaire de longue date du Burkina Faso et, au fil des années, nous avons établi, grâce à nos équipes, des relations de

respect et de confiance avec les autorités. Nous pensons que l'État reconnaît notre contribution socioéconomique pour le pays, et nous collaborons sur de nombreux sujets. Nous comprenons que la révocation de certains contrats miniers vise principalement les entreprises qui ne respectent pas leurs obligations, ce qui n'est pas notre cas.

Interview réalisée par Elie KABORE

Endeavour Mining :

Les 5 mines ont produit 23,048 tonnes d'or entre janvier et septembre 2023

Les chiffres clés d'Endeavour Mining en Afrique en 2023



Endeavour Mining exploite 5 mines en Afrique de l'Ouest dont Houndé Gold et Mana au Burkina Faso, Sabodala-Massawa au Sénégal, Ity et Lafigué en Côte d'Ivoire. Durant les 9 premiers mois de l'année 2024, le groupe a produit 23,048 tonnes d'or. Une production en hausse de 8% par rapport à la même période en 2023. Cette hausse est la résultante de l'entrée en production de la nouvelle mine de Lafigué et de l'entrée en production de l'extension de Sabodala-Massawa.

Cet or a été produit à un coût moyen de 1 256 dollars l'once, en nette hausse par rapport aux 9 premiers mois de l'année 2023 où le groupe a enregistré des coûts de production de 974 dollars l'once. Une hausse qui s'explique principalement par l'augmentation des coûts des redevances due à la hausse des cours de l'or et à la faible disponibilité de l'énergie au cours du premier semestre 2024.

Durant les 9 premiers mois 2024, ses 5 mines ont vendu 23,110 tonnes d'or à un prix moyen de 2 233 dollars l'once, soit une hausse de 2% par rapport à 2023. La vente de cet or a rapporté 1 441 milliards FCFA de recettes.

Ian Cockerill, Président directeur général d'Endeavour Mining a commenté les résultats de la période. Il indique que le groupe a achevé la construction et a atteint la production commerciale de l'extension BIOX de Sabodala-Massawa et de la mine de Lafigué conformément aux prévisions. Ces 2 projets ont atteint leur capacité de production nominale au cours du 3ème trimestre.

En rappel, Endeavour Mining en Afrique de l'Ouest exploite 5 mines en production. Le groupe détient 2 projets de développement avancés. En fin 2023, le groupe a créé 5 000 emplois directs et a versé 1 400 milliards FCFA de contribution économique (taxes, impôts, redevances minières) aux 3 pays que sont le Burkina Faso, le Sénégal et la Côte d'Ivoire.

Elie KABORE



Sénégal : Sabodala-Massawa a réussi son extension en début 2024

La mine de Sabodala-Massawa est exploitée par Endeavour mining au Sénégal. Durant les 9 premiers mois de l'année 2024, Sabodala-Massawa a produit 4,959 tonnes contre 6,488 tonnes durant la même période en 2023.



Cet or a été produit à un coût moyen de 1112 dollars l'once en 2024 contre 795 dollars l'once en 2023. L'or a été venu à 2 238 dollars l'once en 2024 contre 1 881 dollars l'once en 2023, générant environ 216,240 milliards FCFA de recettes.

Sabodala-Massawa présente une teneur moyenne de 1,74 gramme la tonne en 2024 contre 2,09 grammes la tonne en 2023. Quant aux taux de récupération de l'usine il a été de 79% en moyenne en 2024 contre 89,6% en 2023.

Entre janvier et septembre 2024, le mine a payé 45,360 milliards FCFA en termes d'impôts et de taxes à l'Etat Sénégalais contre 70 milliards FCFA en 2023.

En début 2024, Sabodala-Massawa a réussi son expansion du projet BIOX avec la coulée de la première coulée d'or le 18 avril 2024.

Ce premier lingot d'or a marqué l'aboutissement de ce projet dans les délais et le budget impartis.

Le projet d'expansion BIOX est un agrandissement de la mine de Sabodala-Massawa. La construction a pris 2 ans après le lancement, transformant Sabodala-Massawa en une mine de grand niveau.

Ian Cockerill, PDG, a commenté l'évènement : « Nous sommes fiers d'avoir réalisé notre première coulée d'or à l'expansion BIOX de Sabodala-Massawa. Nous avons mis en service le projet et livré le premier lingot d'or en seulement 2 ans, marquant le 4ème projet que nous avons réalisé au cours des 10 dernières années. Tous ces travaux ont été achevés en 2 ans ou moins, et ont été livrés dans les délais prévus, dans

le respect du budget et sans blessure avec perte de temps. Cela témoigne de la qualité de notre équipe de projets et de l'avantage concurrentiel que nous avons en Afrique de l'Ouest». Ian Cockerill a aussi ajouté que la mise en service réussie de l'agrandissement Sabodala-Massawa permet à Endeavour de se concentrer sur le projet Lafigué en Côte d'Ivoire, dans les semaines à venir.

En rappel, la mine Sabodala-Massawa a été acquise par Endeavour en février 2021, dans le cadre de son acquisition de Teranga. Endeavour détient une participation de 90 % dans la mine et les 10 % sont détenus par le gouvernement du Sénégal. Au 31 décembre 2023, les réserves prouvées totalisent 53,1 millions de tonnes à une teneur de 2,05 grammes la tonne. En 2023, Sabodala-Massawa a produit 9,124 tonnes d'or à un coût de 767 dollars l'once. Pour l'exercice 2024, Sabodala-Massawa devrait produire entre 11,197 et 12,441 tonnes à des coûts compris entre 750 et dollars l'once.

P B

Endeavour Mining Sénégal en 2023

Nombre d'emplois directs et indirects	3 800
Nombre de fournisseurs	600
Part des achats auprès de fournisseurs locaux	81%
Nombre de projets sociaux par la fondation	13
Nombre de personnes alphabétisées	500
Contribution au budget national	132 milliards FCFA
Contribution au développement local	1,3 milliards FCFA
Terres protégées	390 hectares

Source : Rapport sur le Développement durable 2023

Houndé Gold : L'impact des délestages et de la grève de 11 jours sur la production 2024

Entre janvier et septembre 2024, la mine de Houndé Gold Opération a produit 5,568 tonnes d'or. Une production en baisse de 1,525 tonnes par rapport à la même période en 2023, où la mine a produit 7,093 tonnes.

La baisse de la production s'explique pour plusieurs raisons, dont l'impact de l'arrêt de travail au premier trimestre 2024, suite à la grève de 11 jours. Elle s'explique également par la baisse de quantités de minerais broyées et traitées au cours de la période, la baisse des teneurs moyennes extraites et des taux de récupération de l'usine de plus en plus faibles.

Pour le Groupe Endeavour, qui donne l'information, cet or a été produit à des coûts moyens de 1 457 dollars l'once, contre 959 dollars l'once au cours de la même période une année avant. Une augmentation expliquée par la baisse des quantités d'or vendues en 2024, l'augmentation des coûts des investissements pour le traitement, en raison de l'utilisation accrue de l'énergie autoproduite au premier semestre 2024, ainsi que des redevances de plus en plus élevées depuis novembre 2023, consécutive à l'entrée en vigueur de la nouvelle taxation en fonction du cours de l'or.

L'or de Houndé a été extrait au cours des 9 premiers mois de l'année 2024 à des teneurs moyennes de 1,71 gramme la tonne et à un taux de récupération de l'usine à 87 %. Les teneurs et le taux de récupération sont en baisse par rapport à 2023, où ils étaient respectivement de 1,84 gramme la tonne et 92%. Au cours des 9 premiers mois de l'année 2024, Houndé a vendu 5,57 tonnes d'or qui a généré des recettes de 254,4 milliards FCFA. La mine a également payé 24 milliards FCFA sous la forme d'impôts et taxes au Burkina Faso.

Houndé reste en bonne voie pour atteindre des prévisions de production pour l'année

2024, situées entre 8,087 et 9,020 tonnes d'or ; la saison pluvieuse et les problèmes d'alimentation en électricité au cours du deuxième trimestre sont maintenant résolus. En effet, à cause des problèmes de disponibilité d'électricité au premier semestre 2024, la mine s'était orientée vers l'utilisation de l'énergie autoproduite. La disponibilité du réseau s'étant considérablement améliorée, Houndé espère de meilleures perspectives pour le quatrième et dernier trimestre de l'année.

Au cours de ce dernier trimestre 2024, la production devrait également augmenter à cause de la disponibilité de minerai à haute teneur, tandis que le taux de récupération devrait rester globalement le même que celui du 3e trimestre. Ces performances devraient à leur tour faire baisser les coûts moyens de production de l'or, ce qui va compenser l'augmentation des coûts des redevances, en raison de la hausse du prix de l'or.

Pierre BALMA



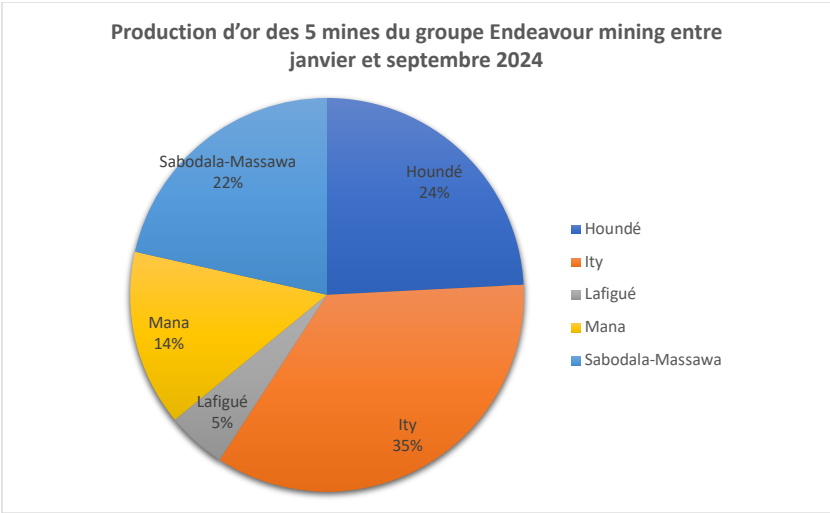
Mine de Mana : Une baisse des recettes versées à l'Etat en perspective en 2024

La mine de Mana est exploitée par Endeavour Mining. Au cours des 9 premiers mois de l'année 2024, la production des 3,326 tonnes d'or de la mine a été réalisée à des coûts moyens de 1 756 dollars l'once, contre 1 408 dollars l'once sur la même période une année plutôt. Mana exploite du minerai à ciel ouvert et en souterrain.

L'augmentation des coûts de production en 2024 s'expliquerait par l'augmentation des activités minières souterraines, des royalties de plus en plus élevées dues à la hausse des prix de l'or et à l'augmentation des coûts de traitement, en raison d'une dépendance accrue à l'égard de l'énergie autoproduite au premier semestre 2024. Le recours à l'énergie autoproduite a été une solution pour atténuer l'impact des délestages survenus au premier semestre de l'année.

Les coûts élevés de production au cours des 9 premiers mois de l'année 2024 ont cependant été atténués par de bonnes teneurs de 2,19 grammes la tonne et un bon taux de récupération de l'usine à 88%. L'augmentation des teneurs explique la légère hausse de la production entre janvier et septembre 2024. A la même période, en 2023, la production a été arrêtée à 3,283 tonnes.

A la même période, en 2023, les teneurs étaient de 1,86 gramme la tonne. On note une augmentation entre les 2 années. Les teneurs moyennes ont augmenté en 2024, en raison de l'extraction et du traitement de minerai à plus haute teneur provenant du gisement souterrain de Siou.



Au cours des 9 premiers mois de l'année, Mana a vendu 3,333 tonnes, générant des recettes de vente de 147,420 milliards FCFA.

Mana a payé sur la période, 5,28 milliards FCFA de taxes et d'impôts au Burkina Faso, contre 12,780 milliards FCFA une année plus tard. L'augmentation des coûts de production et des royalties expliquerait en partie cette grande baisse.

Mana reste cependant sur la bonne voie pour atteindre ses objectifs de production pour l'exercice 2024, situés entre 4,665 et 5,287 tonnes d'or. Les coûts de production devraient également baisser au 4e trimestre 2024, en raison de la fin de la dépendance à l'égard de l'énergie autoproduite et de la disponibilité de l'énergie du réseau.

Pierre BALMA

Impôts payés par les mines du groupe Endeavour mining entre janvier et septembre 2024

Sociétés	Montants en milliards FCFA
Houndé	23,820
Ity	45,180
Mana	5,280
Sabodala-Massawa	45,360
Lafigué	0,600
Autres	47,220
Total	167,460

Source : Rapport sur le Développement durable 2023

Côte d'Ivoire : Les 2 mines d'Endeavour ont produit environ 9,175 milliards FCFA entre janvier et septembre 2024

En Côte d'Ivoire, Endeavour mining exploite les mines d'Ity et de Lafigué. Les 2 mines ont produit environ 9,175 milliards FCFA au cours des 9 premiers mois de l'année 2024. La mine d'Ity est la plus ancienne des mines du pays. Elle est rentrée en production en 1991 mais Endeavour l'a acquis en 2015. Le groupe détient 85% des actions contre 10% pour le gouvernement de Côte d'Ivoire et 5% pour la SODEMI.



Paul Day, Directeur général de Lafigué, avec le premier lingot d'or coulé à la mine

Ity, une de plus vieille mine de la Côte d'Ivoire

Durant les 9 premiers mois de l'année 2024, la mine a produit 8,055 tonnes d'or. Une production légèrement supérieure à la production de 2023 à la même période. Cet or a été produit en 2024 à 898 dollars l'once, en légère hausse par rapport à 2023 où les couts étaient de 793 dollars l'once. Ity a payé 45,180 milliards FCFA d'impôts et taxes en 9 mois à l'Etat ivoirien contre 25,740 milliards FCFA en 2023. L'or de Ity a été vendu à un prix moyen de 2 327 dollars l'once entre janvier et septembre 2024.

L'augmentation des coûts de production est liée à la hausse des royalties liée à la hausse du prix de l'or, à l'augmentation des coûts de traitement associée à la dépendance accrue à l'égard de l'énergie autoproduite pendant

les périodes de délestage au premier semestre 2024.

Le teneur moyenne d'Ity entre janvier et septembre 2024 est 1,71 gramme la tonne, en hausse par rapport à la même période en 2023 (1,63 gramme la tonne). C'est la hausse des teneurs qui explique l'augmentation de la production en 2024. Le taux de récupération en 2024 est de 91% contre 93% en 2023.

Compte tenu des excellents résultats obtenus depuis le début de l'année 2024, Ity est en bonne voie pour dépasser la limite supérieure de ses prévisions de production pour l'exercice 2024.

Lafigué, la plus récente mine d'Endeavour mining

La mine Lafigué est la plus récente mine d'Endeavour. Elle a produit sa première production d'or à la fin du 2eme trimestre 2024. L'objectif de Lafigué est de produire plus de 6,2 tonnes d'or par an à des coûts de production

d'environ 900 dollars l'once pendant au moins 13 ans.

Durant les 9 premiers mois de l'année 2024, la mine a produit 1,119 tonne d'or. Lafigué a produit son or à des coûts moyens de 938 dollars l'once. La mine a payé 600 millions FCFA d'impôts et taxes en 9 mois en 2024.

La teneur moyenne d'extraction de la mine est de 1,51 gramme la tonne et le taux de récupération de l'usine 94%. L'or de Lafigué a été vendu à 2 534 dollars l'once entre janvier et septembre 2024.

Au cours du quatrième trimestre 2024, les activités minières devraient se poursuivre normalement et la quantité de minerai extrait devrait augmenter au fur et à mesure de la mobilisation de la flotte. Les teneurs moyennes traitées devraient aussi augmenter au 4eme trimestre 2024. Lafigué est en bonne voie pour atteindre son objectif de production pour l'année fiscale 2024.

Pierre Balma

Endeavour Mining Cote d'Ivoire en fin 2023

Nombre d'emplois directs et indirects	7100
Nombre de fournisseurs	400
Part des achats auprès de fournisseurs locaux	63%
Nombre de projets sociaux par la fondation	13
Nombre de personnes alphabétisées	500
Contribution au budget national	118 milliards FCFA
Contribution au développement local	2 milliards FCFA
Terres protégées	40 hectares

Source : Rapport sur le Développement durable 2023

Burkina Faso : Don de la Fondation Endeavour et son partenaire Total Energies aux personnes déplacées internes

Neboun, située dans la Commune rurale de Biéha (province de la Sissili, région du Centre-Ouest), a abrité, le jeudi 07 novembre 2024, la remise d'infrastructures offertes par la Fondation Endeavour aux personnes déplacées internes (PDI), et le lancement des travaux d'électrification de Neboun par l'Agence burkinabè d'électrification rurale (ABER).



La cérémonie de remise des dons a été coprésidée par le ministre de l'Énergie, des Mines et des Carrières, Yacouba Zabré Gouba (au milieu), et la ministre de l'Action humanitaire et de la Solidarité nationale, Nandy Somé/Diallo (à gauche), en présence de Souleymane Boly, Directeur pays du Groupe Endeavour au Burkina Faso (à droite).

La cérémonie a été coprésidée par le ministre de l'Énergie, des Mines et des Carrières, Yacouba Zabré Gouba, et la ministre de l'Action humanitaire et de la Solidarité nationale, Nandy Somé/Diallo, en présence du Gouverneur de la région du Centre-Ouest, Boubakar Nouhoun Traoré.

Le don de la Fondation Endeavour et de son partenaire Total Energies est une réponse à l'appel à contribution lancé par le président du Faso, le Capitaine Ibrahim Traoré, dans la dynamique de soutien et d'autonomisation des personnes déplacées internes.

D'un montant total d'environ 600 millions FCFA, le lot de la Fondation Endeavour est

composé de 500 tonnes de vivres, 133 tentes installées à Neboun, 170 lampadaires solaires implantés sur 21 sites d'accueil des personnes déplacées internes (PDI) et 04 systèmes de pompage solaires. Six régions du pays ont été concernées par ces interventions, à savoir le Centre-Ouest, les Hauts-Bassins, la Boucle du Mouhoun, le Centre-Nord, le Plateau central et le Nord. C'est la concrétisation d'un accord de financement signé le 03 novembre 2023, entre le Directeur pays d'Endeavour Mining, Souleymane Boly, et l'État, représenté par le ministre en charge de l'énergie.

Total Energies, pour sa part, a remis aux PDI plus de 6 000 lampes solaires pour l'éclairage

de l'intérieur des abris.

Le ministre en charge de l'énergie, tout en saluant ces gestes humanitaires, a, au nom du gouvernement, remercié les donateurs pour leur générosité et leur engagement à œuvrer pour l'amélioration des conditions de vie et le relèvement des PDI et des populations hôtes vulnérables. "C'est un symbole fort de patriotisme qui va contribuer, à n'en point douter, au bonheur de nombreux Burkinabè", a-t-il souligné.

Pour Souleymane Boly, Directeur pays du Groupe Endeavour au Burkina Faso, « le développement socioéconomique des pays hôtes est au cœur de la stratégie de développement

durable d'Endeavour Mining. La Fondation Endeavour apporte un soutien humanitaire aux populations vulnérables et contribue à l'amélioration des capacités de réponse humanitaire au Burkina Faso. Cette contribution sociale, à laquelle s'est associé notre partenaire TotalEnergies, s'inscrit pleinement dans le programme national humanitaire du Burkina Faso, axé sur l'autonomisation des populations déplacées internes ».

Les bénéficiaires, par la voix de leurs représentants, ont exprimé leurs remerciements au gouvernement et aux donateurs pour l'assistance. "Ces dons contribueront à nous garantir un accès aux services sociaux de base, notamment, l'eau potable à travers les forages solaires et l'électricité via les lampadaires et les lampes solaires. Sur le plan humanitaire, les abris et les vivres vont également contribuer à alléger certaines de nos pénibilités.". Ils se sont également réjouis du lancement des travaux d'électrification de Neboun, qui marque une



D'un montant total d'environ 600 millions FCFA, le lot de la Fondation Endeavour est composé de 500 tonnes de vivres, 133 tentes installées à Neboun, 170 lampadaires solaires implantés sur 21 sites d'accueil des personnes déplacées internes (PDI) et 04 systèmes de pompage solaires.

étape importante vers un accès durable à l'énergie.

En effet, la réalisation de la minicentrale hybride solaire photovoltaïque-diesel de 80kWc/40kW, avec un stockage de 280kWh par l'ABER, à Neboun, permettra, à terme, d'impulser une dynamique à même de soutenir le développement des activités économiques dans la zone et de mettre en place et pérenniser de petites et moyennes entreprises.

En rappel, la Fondation Endeavour a été créée en

2021. Elle met en œuvre des projets de développement durable à l'échelle régionale, nationale et internationale. Elle concentre ses actions sur les domaines prioritaires des pays hôtes d'Endeavour Mining, tels que la santé, l'éducation, l'accès à l'eau et à l'électricité, ainsi que le développement socioéconomique des communautés. Pour ce faire, elle agit en partenariat avec des acteurs du monde associatif, des ONG internationales et des associations locales.

Pierre BALMA



Total Energies, pour sa part, a remis aux PDI plus de 6 000 lampes solaires pour l'éclairage de l'intérieur des abris.



ACADÉMIE
DES
SOTIGUI
DES ARTS CINÉMATOGRAPHIQUES
AFRICAINS ET DE LA DIASPORA

★★★
LA RUE DES ÉTOILES
SUR L'AVENUE
KWAME N'KRUMAH



**"Sur la Rue des Étoiles,
les touristes marcheront
sur les pavés YELHY
TECHNOLOGY AFRICA."**



Burkina Faso : La baisse de la production d'or compensée par une forte hausse du prix de l'or

Entre janvier et septembre 2024, le Burkina Faso a produit 39,248 tonnes d'or. Sur une prévision annuelle de 59,302 tonnes, cette production correspond à un taux de réalisation de 66,2%. Ces informations ont été publiées par la Direction générale de l'Economie et de la Planification (DGEP), dans son Rapport de suivi de l'économie et du développement d'octobre 2024.

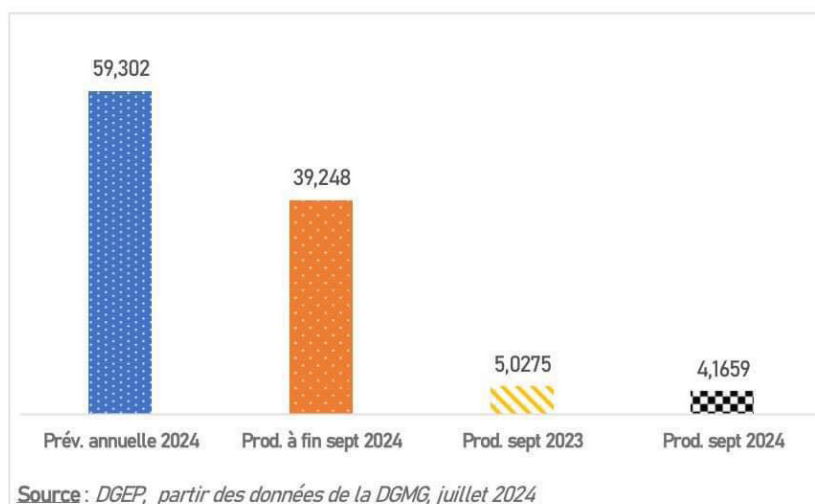
Pour ce rapport, cette production est en baisse de 7,6%, comparativement à la même période en 2023. Une contreperformance qui s'explique par la baisse mensuelle de la production. Au mois de septembre 2024, la production est estimée à 4,1659 tonnes, en baisse de 17,1% par rapport à celle réalisée au même mois un an plus tôt.

La baisse de la production est toutefois compensée

par la hausse du cours de l'or. En effet, « le cours de l'once d'or établit un nouveau record en s'affichant à 2 568,1 dollars US en septembre 2024, correspondant à une progression de 4,0% par rapport au mois précédent », selon la DGEP. On constate une envolée de 33,9% entre le cours de septembre 2024, comparé à celui du même mois de 2023.

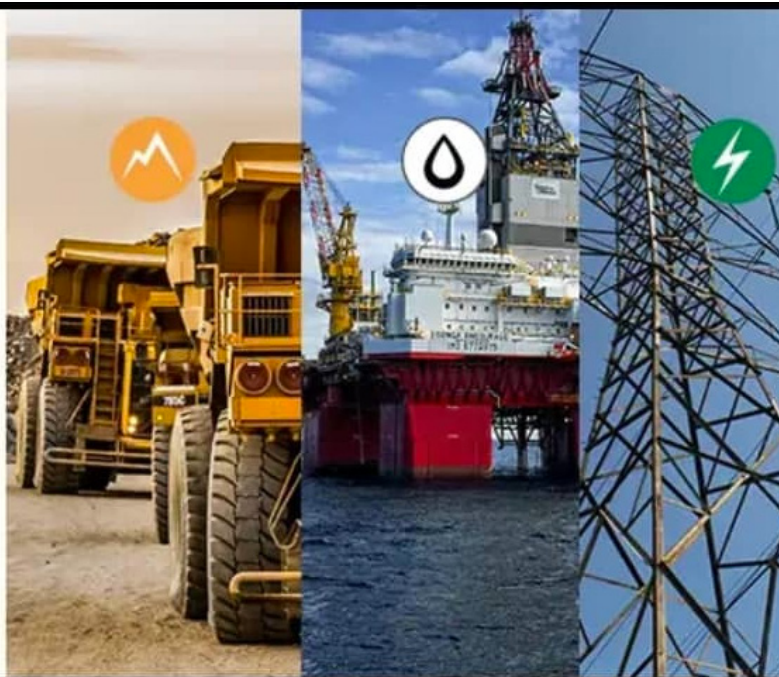
La poursuite de la hausse du cours de l'or en septembre 2024 s'expliquerait par la baisse des taux directeurs des principales Banques centrales et les risques d'exacerbation des tensions géopolitiques. « Aussi, les achats stratégiques d'or par les Banques centrales, en particulier, celles des pays émergents, ont soutenu la demande », explique la DGEP.

Production industrielle d'or en tonne



SIREX

**27 NOVEMBRE AU
2 DÉCEMBRE 2024**



MINES ACTU Burkina

Premier magazine de référence sur le secteur extractif au Burkina Faso, paraissant le premier jour du mois



www.minesactu.info

L'information sur le secteur extractif en un clic.